

Arrêté N° MA-ART-2023-065

OBJET : Arrêté réglementant la circulation, Rue de la Poste et Rue Traversière, pour l'intervention sous le trottoir de la rue de Villers, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay du 20 mars au 28 avril 2023 - Complément Arrêté 2023-002

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3;

Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

Vu le Code de la Route .

Considérant la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **BERNASCONI** pour barrer la route et interdire le stationnement, Rue de la Poste et Rue Traversière, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, à compter du 20 mars jusqu'au 28 avril 2023.

ARRÊTE

Article 1 : Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise **BERNASCONI** est autorisée à empiéter sur le trottoir rue la Poste et rue Traversière du 20 mars au 28 avril 2023. Il sera donc interdit de stationner sur les places mentionnées par la zone rouge.

Article 2 : La circulation sera modifiée, la route sera barrée rue de la Poste et rue Traversière.

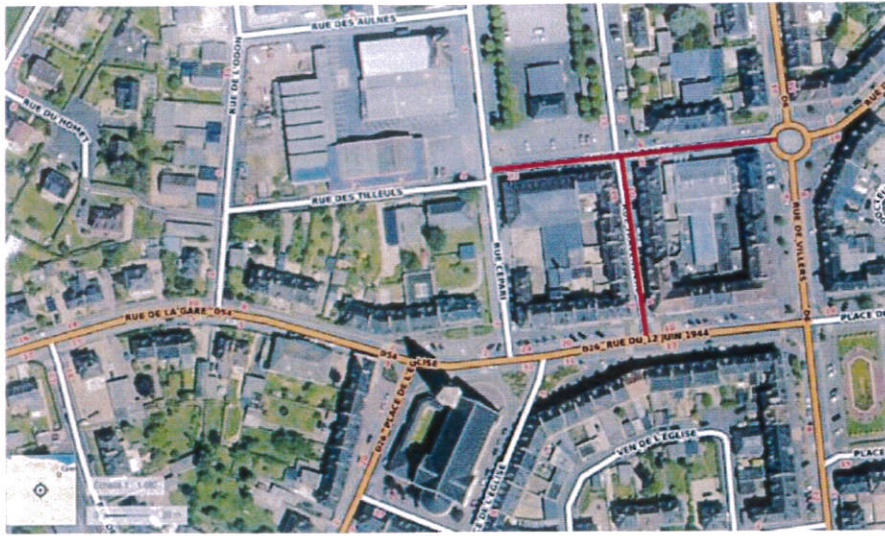
Article 3 : L'entreprise **BERNASCONI** est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire et de la sécurisation du site.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à:

- Monsieur le Chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur le Directeur de l'ARD,
- Monsieur VAL - Kéolis (BUS VERTS),
- Le Responsable des Services Techniques,
- Le service voirie de Pré-Bocage,
- Le Responsable des Voyages de l'Odon,
- Le Chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- Le service de valorisation, collecte et recyclables,
- L'Entreprise **BERNASCONI**

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution



Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON

